

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----  
**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

-----  
**CANTON DE ROYAN**

-----  
**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 07.064**

L'An deux Mille Sept, le 22 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 15 juin 2007

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 15 juin 2007

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. MERLE, M. POTENNEC, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CAU  
Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS  
Mme DURAND représentée par M. DENIS  
Mme JOLY représentée par M. MERLE  
Mme LABEYRIE représentée par Mme MONTRON  
Mme MOINET représentée par Mme LECOMTE  
Mme PELTIER représentée par M. SIMONNET  
M. RAYMOND représenté par M. CHABANEAU

**ABSENTS -EXCUSES** : M. MOST, Mme BARRAUD-DUCHÉRON, M. FAVRE, Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 21  
Nombre de votants : 29

Madame CROUÉ a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : REAMENAGEMENT DE LA RUE DU COLONEL DESPLATS  
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS

**VOTE** : UNANIMITE

Dans le cadre du réaménagement de la rue du Colonel Desplats, il semble judicieux d'envisager l'enfouissement des réseaux aériens sur cette voie.

Seul le réseau France Télécom est concerné par le projet. Le coût des travaux est estimé à environ 35.000 €TTC.

En conséquence, il est proposé de solliciter France Télécom pour une aide technique et financière dans le cadre d'une convention, à signer entre les parties, qui fixera le montage financier.

La maîtrise d'ouvrage des travaux de génie civil France Télécom sera assurée par la Ville de ROYAN qui assurera la vérification du contenu des devis et conduira la relation et la coordination avec le service des études France Télécom.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis favorable de la commission des travaux en date du 13 juin 2007,
- APRES en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- De dissimuler les réseaux aériens de la rue du Colonel Desplats,
- De solliciter France Télécom pour une aide technique et financière pour mener à bien ce projet,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tous documents relatifs à ce projet,
- D'affecter la dépense imputable à la Ville sur le budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 26 juin 2007

Le Maire,  
H. LE GUEUT